

Initiatives ministérielles

Les amendements suppriment le taux de 13,5 p. 100. La députée ne cherche pas à supprimer la nouvelle taxe de 19 p. 100 sur les vins ni la nouvelle taxe de 9 p. 100 sur les matériaux de construction. J'aurais pensé que le député de Kamloops, dont les électeurs dépendent, j'en suis sûr, de l'industrie sylvicole et de la fabrication de matériaux de construction, s'opposerait à cette taxe de 9 p. 100. Pourtant, l'amendement proposé par la députée du Yukon ne supprime pas cette partie du projet de loi.

Loin de moi l'idée que son amendement était de fait une approbation de ces taxes néfastes. Je ne puis que présumer qu'il appuie le député de Calgary-Nord-Est et cherche à faire supprimer toute la disposition, plutôt que la seule partie portant sur les 13,5 p. 100. Je sais qu'une taxe sur les vins pourrait s'avérer désastreuse pour le député. Quant à moi, je n'y vois rien de tragique. Mais je préfère ne voir aucune de ces taxes augmenter et je crois que c'est la position de notre parti.

Si la motion proposée par la députée du Yukon ne vise qu'à supprimer le taux de 13,5 p. 100 sans s'opposer du même coup à toutes les autres augmentations, il faudrait être très explicite, car, dans ce cas, je préférerais ne pas appuyer cette motion, mais plutôt me ranger du côté du député de Calgary-Nord-Est qui souhaite supprimer toutes les augmentations.

M. Riis: Monsieur le Président, je peux éclaircir cette question très rapidement. Si le débat a accusé un certain degré de cohérence, c'est bien parce que le Nouveau Parti démocratique s'oppose à cette taxe. Nous sommes contre le recours aux taxes à la consommation, bien sûr, comme nos différents rapports l'ont montré très clairement.

Toutefois, la position du Parti libéral ne me semble pas très claire quant aux autres taxes à la consommation. Peut-être que 9 p. 100 est trop élevé mais que 7, 4 ou 3 p. 100 est acceptable. Cela n'a pas été tiré au clair. Je ne veux pas porter d'accusations inutiles, mais nous pourrions peut-être obtenir des éclaircissements plus tard.

Je voudrais faire une mise au point, monsieur le Président. Ce projet d'augmenter une fois de plus la taxe sur les ventes des fabricants me paraît plutôt étrange parce que, comme mon collègue d'Edmonton, j'ai entendu le ministre des Finances déclarer à plusieurs reprises que cette taxe faisait disparaître des emplois, minait le développement économique et tuait l'esprit d'entreprise. Elle supprime les occasions de lancer de nouvelles entreprises

et, par conséquent, de créer de nouveaux emplois. C'est ce qu'il a dit. Or, qu'est-ce que le gouvernement fait aujourd'hui? Il augmente la taxe qui fait disparaître des emplois.

N'est-ce pas hypocrite de la part d'un gouvernement de dire un jour que la taxe fait disparaître des emplois et de nous demander le lendemain d'adopter un projet de loi qui non seulement maintient la taxe mais qui l'augmente? En 1980 et en 1984, cette taxe génératrice de chômage s'élevait à 9 p. 100. Nous sommes tous convenus que cette taxe devait disparaître. Tous les parlementaires s'opposaient à la taxe sur les ventes des fabricants. Elle était mal conçue et discriminatoire envers ce secteur de l'économie qui avait autrefois tendance à créer le plus grand nombre d'emplois.

Qu'a fait le gouvernement quand STET cette taxe? Je me souviens que, durant la campagne électorale de 1984, le ministre des Finances a déclaré que cette taxe déplaisait au gouvernement et qu'il fallait la modifier. Nous avions supposé qu'il voulait la réduire. En fait, il voulait l'augmenter, mais ce n'était pas clair à ce moment-là. Les conservateurs ont voulu modifier la taxe; ils l'ont donc fait passer de 9 à 10 p. 100, puis à 11 p. 100, à 12 p. 100 et maintenant à 13,5 p. 100.

Ce n'est pas une façon d'encourager le développement économique au Canada. Lorsqu'un néo-démocrate dit que la taxe doit changer, il veut dire qu'elle doit disparaître. C'est ce que nous voulons dire. Lorsqu'un conservateur dit qu'elle doit changer, il veut dire qu'il faut l'augmenter encore davantage. Ce parti adore imposer des taxes. Il choisit ensuite le secteur de l'économie qui jusqu'ici a fourni des emplois et lui impose des taxes encore plus lourdes. Il multiplie les taxes pour déclarer à la fin qu'il a une idée encore meilleure. Il va imposer une taxe sur tout: les coupes de cheveux, les berceaux, les cercueils, la lecture. Conscients qu'il y a cinq millions de Canadiens analphabètes, nous serons le seul pays au monde à taxer la lecture. Si on achète un livre, on paiera une taxe, de même pour une revue ou pour un journal!

Quel genre de gouvernement ferait une telle chose? Quel genre de gouvernement taxerait les vêtements pour enfants? À cette période de l'année, lorsqu'il faut aller acheter de nouveaux costumes de neige et de nouveaux caleçons longs et qu'il faut se préparer pour le long hiver, le gouvernement conservateur annonce que dès qu'il aura mis en place cette taxe, elle s'appliquera aux bottes